

Aurillac, le 16 juin 2010

L'Inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux
de l'éducation nationale du Cantal

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs
et Professeurs des Ecoles du Cantal

Objet : Appel à candidature – Poste ATICE - Mauriac

Un poste provisoire pour l'année scolaire 2010-2011 d'animateur TICE sera créé à la rentrée prochaine. Ce poste sera implanté sur Mauriac. Vous trouverez ci-contre les missions et compétences attendues :

Missions :

- La formation initiale et continue des professeurs des écoles en informatique et applications pédagogiques.
- L'accompagnement et le suivi du dispositif départemental Ecole Numérique Rurale (liaison avec les prestataires de service pour le matériel et l'entretien de ce dernier pour la durée de la convention [3ans] + scenarii Prim TICE).
- L'accompagnement et le suivi de la création des sites d'école sur le département (respect de la charte, du cahier des charges élaboré par le groupe DATICE).
- L'accompagnement et le suivi de la refonte des sites de l'Inspection Académique et de circonscriptions programmée par le groupe DATICE.
- Contribution à la rédaction d'articles pour les sites de l'Inspection académique et du rectorat sous la tutelle de l'IEN TICE Académique.
- Le travail en équipe de circonscription pour l'intégration des TICE dans :
 - Les disciplines d'enseignement,
 - La liaison école / collège,
 - Le suivi de l'élève au cours de sa scolarisation (socle commun et livret scolaire).
- Le conseil technique auprès de l'IEN TICE départemental en ce qui concerne la mise en œuvre des matrices d'évaluation nationales, les enquêtes TICE ministérielle, la cohérence des projets TICE au niveau départemental.
- La participation aux réunions départementales et académiques dans le domaine des TICE.
- La gestion du matériel TICE de l'Inspection Académique Cantal (entretien, prêt aux écoles et aux circonscriptions).
- Le conseil technique auprès des collectivités locales (municipalités, conseil général) afin que les projets d'investissement en matériel et ressources soient en adéquation avec le projet d'école.
- L'expertise nécessaire pour assurer le relais départemental de la plate-forme d'assistance technique académique.

Compétences attendues :

- La méthodologie concernant la conceptualisation, l'opérationnalisation et l'évaluation des projets TICE,
- La maîtrise de l'usage TICE et de l'audio visuel,
- La connaissance et l'exploitation possible des ressources numériques et logiciels éducatifs en fonction des projets d'écoles et de circonscription,

Division du personnel

Affaire suivie par
Sébastien Merle

Téléphone
04 71 43 44 20
Fax
04 71 43 44 58

Mél.
cddiv-dpe-ia15@ac-clermont.fr

11 place de la Paix
15012 Aurillac cedex



Yves DELECLUSE